

Ref. S1310

Le référent bientraitance

OBJECTIFS

► Mieux identifier les rôles, missions et champ d'intervention du « référent bientraitance » au sein des équipes et auprès des usagers, dans la mise en œuvre d'une démarche institutionnelle dédiée.

PROGRAMME

► Définir une politique de bientraitance

- notion et concept de bientraitance (rappel)
- rappel des lois, décrets et recommandations des bonnes pratiques professionnelles vis-à-vis des usagers (HAS)
- les obligations managériales

► Le référent bientraitance

- référent - référence : définition
- fonction - rôle (en lien avec les recommandations HAS)
- connaissances requises (réglementations, recommandations)
- obligations/limites

► Positionnement éthique par rapport à la référence, à l'utilisateur, aux professionnels

► Comment établir une « culture » bientraitance au sein de son établissement et/ou service ?

► Modalités de fonctionnement par rapport à la réglementation et aux recommandations de la HAS

- recueillir et analyser les données
- communiquer sur les droits et devoirs de chacun : usagers, familles, professionnels, et les partenaires extérieurs
- mise en place, d'outils d'évaluation, cahier de doléances, protocoles de signalement
- mise en place d'un comité d'éthique
- savoir faire appel à des partenaires extérieurs



Méthodes pédagogiques : Etudes de cas issus des pratiques professionnelles, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, travail en sous-groupes, vidéo
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tout professionnel travaillant avec des personnes en situation de handicap ou de fragilité
Avoir suivi le stage Réf. V104 ou en maîtriser le contenu

Animation : Conseil spécialisé en action sociale

Nombre de participants : personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé
dans votre établissement
avec un tarif groupe.

